



Nouveau protocole sanitaire

publié le 05/02/2021

Descriptif :

Un nouveau protocole sanitaire a été publié par le ministère le 1er février.

Le point essentiel pour les familles concerne les masques : seuls les masques chirurgicaux et les masques "grand public" de catégorie 1 peuvent être portés dans le collège.

C'est la fin des masques "maison".

Cette obligation doit être appliquée dès le 8 février. Pour nous, elle entrera en vigueur à la rentrée, le 22 février prochain.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.